

POUVOIR S'OPPOSER
**TOUJOURS
PROPOSER**



La morale sociale chrétienne fonde l'action CFTC

La CFTC s'inspire en effet de la morale sociale chrétienne qui comporte tout ce qui manque à notre société qui tanguent entre un libéralisme violent et inégalitaire et une social-démocratie hypocrite.

[Ainsi l'article 1 des statuts de la Confédération CFTC mentionne :](#)

La Confédération CFTC se réclame et s'inspire dans son action, des principes de la morale sociale chrétienne. Les positions qu'elle prend devant les problèmes de l'organisation économique et sociale avec le souci de la prospérité de la nation, sont donc dictés par la préoccupation de préparer le triomphe d'un idéal de paix en faisant prévaloir l'esprit de fraternité et les exigences de la justice.

Elle estime que l'homme est l'élément essentiel de la production, dont il est à la fois la cause et le but. Il importe donc que les conditions même de la production permettent le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux, dans l'ordre individuel, familial et social.

Elle constate que les conditions actuelles de la production ne permettent pas d'atteindre ce but, et elle estime nécessaire de transformer ces conditions de manière à assurer un meilleur emploi des forces productrices et une répartition plus équitable des fruits de la production entre les différents éléments qui y concourent.

Elle entend accomplir ces transformations, non par le développement systématique des antagonismes de classe, mais par une organisation économique conçue de telle manière que la dignité et l'indépendance des travailleurs et de leurs groupements y soient intégralement respectées.

Elle estime que, pour le bon ordre de la vie publique, les organisations syndicales doivent distinguer leurs responsabilités de celles des groupements politiques, et elle entend garder à son action une entière indépendance à l'égard de l'Etat, des gouvernements et des partis.

Bornant strictement son action à la défense et à la représentation des intérêts généraux du travail, la Confédération assume la pleine responsabilité de cette action qu'elle détermine indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux.

POUVOIR S'OPPOSER
**TOUJOURS
PROPOSER**



Elle s'exprime par :

- La conscience d'une fraternité universelle entre les Hommes : notre épanouissement personnel dépend de la capacité de chacun à favoriser l'épanouissement des autres.
- Une exigence de justice pour tous et en particulier pour les plus fragiles.
- Le choix de la fraternité.
- Une priorité d'interventions auprès des plus faibles et des plus démunis.

3 principes d'action :

- le respect de la dignité de chaque personne.

Cette dignité est intrinsèque : elle ne relève pas de l'âge, de l'intelligence, de la fortune, du physique ou de la sensibilité...

- le service du bien commun.

Il faut favoriser l'épanouissement de chaque homme et de chaque groupe, reconnaître les droits de tous aux biens du monde, opter pour un développement durable...

- la subsidiarité.

Il faut donner leur pleine liberté d'action aux personnes et aux communautés de base ou corps intermédiaires (famille, entreprise, associations, collectivités territoriales...) sans mettre en cause la solidarité.

- Elle éclaire la mise en œuvre de valeurs fondamentales pour un monde plus juste et plus humain: la solidarité, la liberté, la responsabilité, la justice sociale, la participation démocratique, l'exigence d'un développement durable.
- Elle favorise des comportements positifs : se dévouer, être constructif, être soucieux de la vérité, oser faire confiance, être ouvert et rassembler .